



MAIRIE DE BEAUFORT
7 avenue du Général de Gaulle
34210 Beaufort

Tel : 04.68.91.23.35
mairie-beaufort@orange.fr

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 mars 2024**

PRÉSENTS :

Mesdames : Frédérique CASSAN, Laura GATTI, Anne-Marie GEERTS, Françoise, PEREZ. Christine RODRIGO

Messieurs : , Nicolas CHOLET, Benjamin PEREZ, Claude PICHON, Kévin VELLA

ABSENTS/EXCUSES :

Julien BOURREL procuration à Claude PICHON
Eric GAINAGE procuration à Anne-Marie GEERTS

Modalités de vote : scrutin ordinaire

Président de la séance : Madame Françoise PEREZ

Secrétaire de la séance : Mme CASSAN Frédérique

Ordre du jour	Adopté	Rejeté
1- Délibération approbation du procès verbal de la séance du 25/01/2024 - 2024-10 Le conseil Municipal sur le rapport du Maire, approuve le procès verbal de la séance du 25/01/2024 Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2-Approbation compte de gestion 2023 – Budget Eau M49 - 2024-11 Chaque année il convient d'approuver le compte de gestion de l'année N-1 en accord avec la trésorerie pour le budget de l'eau et assainissement Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3-Vote du Compte Administratif 2023 - Budget Eau M49- 2024-12 Comme chaque année il convient de voter le Compte Administratif de l'année N-1 pour le budget de l'eau et assainissement auquel Mme le Maire ne peut assister Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4-Affectation résultats d'exploitation exercice 2023 – Budget Eau - 2024-13 Comme chaque année suite à l'approbation du compte de gestion et le vote du compte administratif il faut affecter les résultats de l'année N-1 pour l'année qui suit au budget de l'eau et assainissement Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<p>5-Approbation compte de gestion 2023 – Budget Principal M49 -2024-14 Chaque année il convient d'approuver le compte de gestion de l'année N-1 en accord avec la trésorerie pour le budget principal Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>6-Vote du Compte Administratif 2023 – Budget Principal M57 – 2024-15 Comme chaque année il convient de voter le Compte Administratif de l'année N-1 pour le budget principal auquel Mme le Maire ne peut assister. Résultats du vote 10 pour – 0 contre – 0 abstentions</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>7-Affectation résultats d'exploitation exercice 2023 -B. Principal M57 – 2024-16 Comme chaque année suite à l'approbation du compte de gestion et le vote du compte administratif il faut affecter les résultats de l'année N-1 pour l'année qui suit au budget principal Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>8-Délibération donnant mandat au CGD 34 pour le lancement d'une procédure d'un marché public pour l'acquisition, la fourniture et la livraison de titres restaurant - 2024-17 Suite à une enquête en septembre 2023 auprès des communes pour connaître si les agents seraient intéressés par l'avantage de titres restaurants, le retour est favorable pour la mise en place d'un groupement de commande. C'est pourquoi le CGD34 demande de délibérer pour le lancement de cette procédure Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>9-Délibération convention de participation en prévoyance au profit des agents territoriaux de l'Hérault – 2024-17 Depuis janvier 2019 le CDG34 propose une convention de participation en prévoyance en faveur des employeurs territoriaux. Celle-ci prendra fin en décembre 2024. Dans le cadre juridique totalement rénové le CDG34 prépare la mise en œuvre d'un nouveau contrat collectif de prévoyance à compter du 01 janvier 2025. Suite à l'ordonnance n°2021-175 et le décret n°2022-581, les CDG ont l'obligation de conclure pour le compte des collectivités territoriales et les établissements publics des conventions de participations en matière de santé et prévoyance. C'est pourquoi il est demandé de prendre cette délibération de convention Suite à des informations supplémentaires cette délibération n'a pas pu être voté. Il faut d'abord faire un courrier, complété un tableau qu'il faut envoyé au CGD34, et ensuite la délibération sera remise à l'ordre du prochain Conseil Municipal Résultats du vote 0 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>10-Délibération location du gîte au 2 rte d'Artix - 2024-18 Suite au départ d'un locataire, et au désistement de la personne qui devait prendre le gîte communal celui-ci est toujours libre. Il est donc nécessaire de se délibérer mais sans nommer le nom d'un futur locataire et de donner pouvoir à Mme la maire pour établir un futur contrat de bail de location. Résultats du vote 11 pour – 0 contre – 0 abstention</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<p>11- Divers et information : -Travaux du mur de soutènement - Projet bien sans maître pour une maison en ruine</p>		

<ul style="list-style-type: none">- Suite à l'arrêt de l'agent postal, Mme le mairie informe sur les remplacements à l'Agence Postale- Informer de l'arrêt d'un agent technique- Mme le maire informe qu'elle a eu la demande d'un administré qu'il souhaite acquérir un morceau de parcelle communale d'environ 150m².- Fixer la date pour le prochain conseil municipal afin de voter le Budget 2024, et les délibérations qui s'y rattachent- Mme le maire fait le contre rendu de la dernière réunion avec le SIAEP qui conseil vivement l'achat de bouteilles d'eau pour l'été a venir.- Suite aux dernières réunions pour le désert médical Mme le maire informe le conseil des échanges.- Emploi saisonnier – à rediscuter		
--	--	--

Heure de fin :21h28

Date d'affichage : 18 mars 2024
Date de fin de l'affichage : 02 avril 2024
Date de publication : 18 mars 2024

